

des revenus sera-t-elle publique, ou sera-t-elle faite en catimini de sorte qu'il sera impossible de poser des questions aux aciéries sur leurs bénéfices exorbitants?

L'hon. George Hees (Prince Edward-Has-tings): Monsieur l'Orateur, j'adresse une question supplémentaire au premier ministre. Comme il a récemment exprimé le vœu que le secteur privé accepte des principes directeurs raisonnables, est-il maintenant disposé à convoquer lui-même une réunion des chefs de l'industrie et de la main-d'œuvre pour tenter de les convaincre de la nécessité d'en arriver à une entente dans ce sens?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, les ministres de divers ministères se sont entretenus avec les divers secteurs de l'industrie en vue d'assurer les résultats qu'espère le député. Point n'est besoin pour moi de convoquer à l'heure actuelle une réunion générale de toute l'industrie.

LES SUBSTANCES DANGEREUSES

LE DÉBROUSSAILLAGE DES EMPRISES FRONTALIÈRES À L'AIDE DE «PICLORAM»

M. G. H. Aiken (Parry-Sound-Muskoka): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le gouvernement a-t-il accepté qu'on défeuille une partie du secteur est de la frontière canado-américaine au moyen d'un produit chimique du nom de «picloram»?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, pendant des années on a abattu les arbres et les buissons à la main dans cette région. Depuis le milieu des années 50 la Commission de la frontière a bénéficié de l'expérience des compagnies hydro-électriques, des ministères de la voirie et d'autres organismes qui débroussaillent les emprises et se servent d'herbicides sélectifs. La Commission a consulté des autorités en matière de conservation pour s'assurer non seulement que les herbicides employés ne nuiront pas à la croissance de l'herbe et des fougères, mais aussi qu'ils n'auront pas d'effets toxiques sur la faune.

M. Aiken: Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Dois-je en déduire que les services du ministre et les autres ministères en cause sont convaincus que l'emploi de ce produit chimique ne présente aucun danger pour l'environnement?

L'hon. M. Sharp: Oui, monsieur l'Orateur.
[M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Lles îles).]

LES STUPÉFIANTS

LE RAPPORT DE LA COMMISSION LEDAIN ET LA LÉGALISATION DE L'EMPLOI DE LA MARIJUANA

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Peut-il nous dire si la Commission LeDain sur les stupéfiants a terminé son rapport, et à quelle date il sera présenté à la Chambre des communes?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, aux dernières nouvelles, j'ai appris que le rapport préliminaire de la Commission LeDain sera disponible après la mi-février. Quant à savoir s'il sera mis à la disposition de la Chambre des communes, je ne saurais le dire car aucune décision n'a été prise à ce sujet.

M. Woolliams: Une question complémentaire. Le ministre adopte-t-il l'attitude du premier ministre ou celle du solliciteur général pour ce qui est de légaliser l'emploi de la marijuana? Quelle est la politique du gouvernement jusqu'à ce que la Commission présente son rapport?

[Français]

M. Marcel Prud'homme (Saint-Denis): Je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre de la Justice. A-t-il l'intention d'ordonner la suspension des poursuites contre les usagers de la marijuana et du haschisch jusqu'à la publication du rapport LeDain?

[Traduction]

L'hon. M. Munro: Cette question n'a pas encore été tranchée.

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, puis-je...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Un peu de silence. Nous pourrions peut-être passer à une autre question.

M. Woolliams: Mais je commence à peine...

M. l'Orateur: Le député dit qu'il vient à peine de commencer. C'est ce que je crains. Plusieurs députés souhaitent poser des questions, à commencer par le très honorable député de Prince Albert.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, ma question n'est pas strictement supplémentaire...